Prologue ne convient pas, et il m'a chargé de vous consulter pour savoir votre sentiment. Il croit encore qu'il serait à propos d'y mettre une petite dédicace au jeune seigneur pour qui l'ouvrage est destiné. L'on se contenterait d'une douzaine de lignes en prose ou en vers, mais il faut, s'il vous plaît, que vous fassiez réponse incessamment, car on attend M. le marquis d'Halincour d'abord après Pâques. Il faudra quelque temps pour l'impression, et les ouvriers en province ne sont pas diligents comme à Paris.

« Je suis encore chargé de vous demander ce que vous souhaitez pour la reconnaissance de messieurs de ville. Ils pensent à vous donner quelque vaisselle d'argent, convenable à un savant, comme une écritoire, mais vous pouvez me dire, sans façon, si vous aimez mieux l'espèce. Il ne faut point se piquer de délicatesse avec les communautés; d'ailleurs, vous savez que je puis parler librement à M. le prévôt des marchands, qui est fort généreux et fort de nos amis; il est pourtant retenu par les charges de la ville, qui sont grandes dans des temps de misère générale. »

Le 3 mai 1718, Cholier disait à Gacon:

« Nous devons, Monsieur, mille remercîments de tous vos soins pour le divertissement que vous avez envoyé par M. le marquis d'Halincour; il est de main de maître, et nous l'allons faire imprimer; M. Gauthier a remis à M. votre frère quelques légères marques de notre reconnaissance...»

Le poète écrivit en remercîment une lettre qui se trouve dans le tome III de ses œuvres; elle nous instruit d'un fait particulier : « C'est avec bien du chagrin que j'ai appris, dit Gacon, la chute de votre salle d'opéra; mais, outre que vous ne manquiez pas de ressources, il semble que cet accident ne soit arrivé que pour faire voir que la Providence vous a destiné pour réparer toutes les fautes du consulat précédent. Celle d'avoir reçu de mauvaises inscriptions est d'autant plus énormes, qu'elle aurait déshonore la ville de Lyon dans tous les siècles....»